ANNEXE 26

Wallonie

Commune de Vielsalm

URBANISME
AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Le Collège communal fait savoir qu'il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

Le demandeur est la Zone de Secours Luxembourg, Place Léopold 1 à 6700 Arlon.

Le terrain concerné est situé, Rue de la Clinique, 1 à 6690 Vielsalm et cadastré division 1, section E n°795M.

Le projet est de type : Transformation et extension de la caserne des pompiers, et présente les caractéristiques suivantes : la demande implique une ou plusieurs dérogations aux normes du guide régional d'urbanisme : accessibilité PMR partielle du bâtiment (article 414 du Guide régional relatif à l'accessibilité des personnes à mobilité réduite).

L'enquête publique est réalisée en vertu de l'article D.IV.40 et D.VIII.7 du Code du Développement Territorial.

Le dossier peut être consulté durant la période d'enquête à l'adresse suivante : Administration communale de Vielsalm, Service urbanisme, rue de l'Hôtel de Ville 5 à 6690 Vielsalm :

- du lundi au jeudi de 8h30 à 12h30, le mardi de 13h30 à 16h, le mercredi de 13h30 à 16h et le samedi 07 novembre 2026 de 9 h à 12 h
- Personnes de contact : Madame Sabine Piette - Madame Clotilde Bourdoux - Monsieur Guillian Delarbre – Monsieur Philippe Maréchal
 sabine.piette@vielsalm.be ou clotilde.bourdoux@vielsalm.be ou guillian.delarbre@vielsalm.be ou philippe.marechal@vielsalm.be
- Une permanence se tiendra le samedi 07 novembre 2026 de 9 heures à 12 heures.

L'enquête publique est ouverte le 26 octobre 2026 et clôturée le 10 novembre 2026.

Les réclamations et observations écrites sont à adresser au Collège Communal :

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Administration communale de Vielsalm, rue de l'Hôtel de Ville 5 à 6690 Vielsalm
- par courrier électronique à l'une des adresses suivantes : sabine.piette@vielsalm.be ou guillian.delarbre@vielsalm.be ou clotilde.bourdoux@vielsalm.be.
- remises au Secrétariat communal dont le bureau se trouve à l'Administration communale de Vielsalm, rue de l'Hôtel de Ville 5 à 6690 Vielsalm

L'enveloppe ou le courrier électronique portera la mention : Enquête publique « Zone de Secours Luxembourg ».

Les réclamations et observations orales peuvent être formulées pendant la même période sur rendez-vous auprès du Service communal de l'urbanisme ou lors de la séance de clôture de l'enquête.

La séance de clôture de l'enquête publique aura lieu le 10 novembre 2026 à 11 heures à l'Hôtel de Ville, Service urbanisme.

La conseillère en aménagement du territoire et en urbanisme est Madame Sabine Piette dont le bureau se trouve à l'Administration communale de Vielsalm, Service urbanisme (sabine.piette@vielsalm.be – 080/292818).

A Vielsalm le 20 octobre 2026

Pour le Collège,

La Directrice générale, Le Bourgmestre,

(s) Anne-Catherine PAQUAY (s) Elie DEBLIRE